

Madame la Présidente de la Mission
Régionale d'Autorité
Environnementale
DREAL Hauts-de-France
44 rue de Tournai - CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Cambrai, le 19 septembre 2023

Abancourt
Anneux
Aubencœur-au-Bac
Awoingt
Banteux
Bantigny
Bantouzelle
Blécourt
Boursies
Cagnoncles
Cambrai
Cantaing-sur-Escaut
Cauroir
Crèvecœur-sur-l'Escaut
Cuvillers
Doignies
Escaudœuvres
Esnes
Estrun
Eswars
Flesquières
Fontaine-Notre-Dame
Fressies
Gonnelieu
Gouzeaucourt
Haynecourt
Hem-Lenglet
Honnecourt-sur-Escaut
Iwuy
Lesdain
Les Rues-des-Vignes
Marcoing
Masnières
Mœuvres
Naves
Neuville-Saint-Rémy
Niergnies
Noyelles-sur-Escaut
Paillencourt
Proville
Raillencourt-Sainte-olle
Ramillies
Ribécourt-la-Tour
Rieux-en-Cambrésis
Rumilly-en-Cambrésis
Sailly-lez-Cambrai
Sancourt
Séranvillers-Forenvilte
Thun-l'Évêque
Thun-Saint-Martin
Tilloy-lez-Cambrai
Villers-en-Cauchies
Villers-Guislain
Villers-Plouich
Wambaix

Objet: Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de
TILLOY-LEZ-CAMBRAI

Demande de compléments relative à la demande d'avis de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement Garance : 2023-7347

Madame la Présidente,

Suite à votre courrier du 24 août 2023 sur les compléments nécessaires à
l'instruction du dossier relatif à la procédure de déclaration de projet emportant mise en
compatibilité du PLU de Tilloy-Lez-Cambrai, vous trouverez en cliquant sur le lien
suivant <http://www.waydoc.fr> le dossier complété :

Vos identifiants sont :

- Utilisateur : TILLOYDP
- Mot de passe : plutilloydp59

En cas de difficulté pour accéder au dossier, il vous suffit de contacter le bureau
d'études qui accompagne la collectivité dans son projet : PADE Ingénierie,
secretariat.pade@free.fr, tél : 09.80.78.31.84.

J'ai bien pris note de votre recommandation de conduire une étude
environnementale commune entre la procédure de mise en compatibilité du PLU et
l'autorisation de projet, néanmoins, les délais entre la procédure et le projet de l'entreprise
ne coïncident pas.

J'espère que les compléments apportés permettront de reprendre l'instruction du dossier et la reprise des délais règlementaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

DGS



Le Président,



Nicolas SIEGLER

Vice-président du Département du Nord chargé de l'Aménagement du Territoire et du Canal Seine Nord Europe